



Suite de l'affaire #ref-2304411 (2)

Par Visiteur

Bonjour,

Je souhaite avoir votre avis, sur l'offre ci-dessous. J'ai volontairement effacé les liens avec le fournisseur.

Outil ('léger') de calcul d'optimisation et de dessin des isochrones pour Mapinfo à partir d'une description du réseau routier :

La solution proposée consiste en une évolution de l'application MapReso.

(Lien Internet)

Elle comprendra aussi un module de construction/vérification du réseau et de dessin des arcs et des noeuds du réseau. Les modules de calcul des PCC donneront la possibilité de choix de variable de sommation aux noeuds et/ou aux arcs et optimisation PCC - pour l'instant sur la longueur mais possibilité du choix de la variable - possibilité de choisir plusieurs origines pour un résultat présenté en matrice.

Le travail de développement demandera :

* 1 jour de développement Mapbasic pour le calcul des isochrones et la sommation des variables d'analyse

* 1 jour de développement C++ et intégration des modules de calcul PCC

* 1 jour d'interface Mapbasic pour Mapinfo adaptée à la structure des fichiers tels que

transmis par courriel, interface sur laquelle quelques révisions pourront être menées à l'issue de la livraison et de la recette définitive de la solution

La solution sera livrée par courriel à l'adresse sus-mentionnée, 7 jours ouvrés après réception du bon de commande et au plus tard le 9 janvier 2009.

1) Nous avons ci-dessus un contrat d'entreprise et non un contrat de mandat ?

Citation : [* 1 jour d'interface Mapbasic pour Mapinfo adaptée à la structure des fichiers tels que transmis par courriel]

2) Les données fournies par mes soins doivent lui permettre de réaliser des tests et non un mandat ?

3) S'il a des exigences sur la forme et le conteneur des données que je lui transmets, il faut qu'il les précise ?

4) Je lui ai fourni des données à 3 reprises, pour effectuer des tests, il a tout mélangé dans un seul dossier Résultat les données sont incohérentes !!!!

5) Peut-il transformer un contrat d'entreprise en un contrat de mandat ?

Je ne peux pas consulter mon mail dans la journée, par contre si vous pouviez me répondre, car je souhaite conclure ce dossier ce soir, merci d'avance.

Je vous propose de prendre l'équivalent de 2 ou 3 questions, j'ai provisionné en conséquence.

Salutations

Par Visiteur

Bonjour,

Que l'on soit bien d'accord, je n'ai absolument rien compris à votre présentation du logiciel. Je ne suis pas spécialisé en informatique, moi, c'est plutôt le Droit mon truc.

Nous avons ci-dessus un contrat d'entreprise et non un contrat de mandat ?

Cela m'a tout l'air d'un contrat d'entreprise. Vous avez demandé à un informaticien de réaliser un logiciel technique pour vous. Pour ce faire, vous lui avez remis certains outils de travail. L'essence de ce contrat reste celui d'un contrat d'entreprise à mon sens. Sauf, si j'ai mal compris, ce qui est tout à fait possible.

2) Les données fournies par mes soins doivent lui permettre de réaliser des tests et non un mandat ?

Je confirme, contrat d'entreprise pour la création du logiciel. Éventuellement, contrat de mandat pour les données que vous lui avez fournies mais j'en doute. En tout état de cause, il ne doit pas pouvoir utiliser autrement ce que vous lui avez donné que ce que vous lui avez spécifié.

S'il a des exigences sur la forme et le conteneur des données que je lui transmets, il faut qu'il les précise ?

Le bon sens commande de dire oui. Sinon, à quoi bon vous demander de fournir des données qui ne pourront pas être exploitées?

Peut-il transformer un contrat d'entreprise en un contrat de mandat ?

Je n'ai absolument pas compris cette histoire de mandat. En quoi cela vous dérangerait que cela soit un contrat de mandat?

Bien cordialement.

Par Visiteur

En préambule ..., on est d'accord !

Je n'ai absolument pas compris cette histoire de mandat. En quoi cela vous dérangerait que cela soit un contrat de mandat?

Dans ce cas, il estime ne plus être obligé de me fournir une application avec une notice. Sur la base des données exemples transmises par mes soins, il prétend avoir exécuté son travail !

Pour tester son logiciel, il a besoin de mes données.

Ces données exemples, sont reprises de projets déjà réalisés dont je connais le contexte, le terrain, etc...

Le contrat mentionne un outil, j'ai besoin d'un utilitaire pour reproduire à l'identique sur d'autres données, la procédure testée par mon fournisseur.

J'admets que ce n'est pas simple.

ma question un mandant peut-il sous un prétexte X invoquer un changement dans le type de contrat sans l'accord du mandataire ?

Par Visiteur

Cher monsieur,

Pour moi, il s'agit véritablement d'un contrat d'entreprise dans la mesure où la notice n'est, à mon sens, qu'un accessoire du contrat de "fabrication" conclut avec lui. On parle de contrat de mandat lorsque le contrat a essentiellement pour mission de confier à une personne le soin de vous représenter pour accomplir un acte déterminé (exemple:l'avocat qui représente son client devant un tribunal etc.)

Je ne vois pas en quoi cette activité de l'informaticien serait une activité de mandant. La requalification de votre contrat, en un contrat d'entreprise est plus que probable.

Le contrat mentionne un outil, j'ai besoin d'un utilitaire pour reproduire à l'identique sur d'autres données, la procédure testée par mon fournisseur.

C'est bien ce que je pensais. Je confirme ma position qui consiste à dire que vous avez signé un contrat d'entreprise, qu'il doit vous donner une notice.

Bien cordialement.

Par Visiteur

Super, vous êtes le meilleur.